

Le Recteur de l'académie de Toulouse,

VU le code général de la fonction publique ;
VU le décret n° 92-912 du 2 septembre 1992 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du Ministère de l'Education Nationale ;
VU le décret n°2005-1215 du 26 septembre 2005 portant dispositions statutaires communes applicables aux corps des attachés d'administration et à certains corps analogues ;
VU le décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant dispositions du statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat
VU l'avis émis par le groupe de travail académique qui s'est réuni le 2 juin 2025.

Rectorat

ARRETE

Direction de l'Encadrement

DE

Dossier suivi par
Noémie MARTINEL

Téléphone
05 36 25 76 22

Courriel :
dpate1-resp1@ac-toulouse.fr

Adresse géographique
75 rue Saint Roch
31400 Toulouse

Adresse postale
CS 87 703
31077 Toulouse cedex 4

ARTICLE 1 :

Les attachés d'administration de l'Etat dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration pour l'année 2025 :

Liste principale par ordre alphabétique

Mme ALBOUY Geneviève, Rectorat de l'académie de Toulouse - Toulouse
Mme BEAU Laure, Direction des services départementaux de l'Education nationale des Hautes-Pyrénées - Tarbes
M. EUSTACHE Cyril, LPO D'Artagnan – Nogaro
M. PEZET Alexandre, CLG Les Clauzades – Lavaur
M. VAILLANT Gaël, LGT Gabriel Fauré - Foix

ARTICLE 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 2 juin 2025

Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général de l'académie,


Vincent DENIS